



Vente immobilière et harcèlement

Par **Marinou6892**, le 14/11/2023 à 20:01

Bonjour, j'ai vendu mon appartement en direct il y a quelques jours. Seulement depuis mon acheteuse n'arrête pas de m'envoyer des sms et m'appeler plusieurs fois par jour (dimanche midi, le soir après 20h...) pour des questions insignifiantes du type: ampoule longue à s'allumer (basse consommation oblige), pile H.S pour l'ouverture du garage, radiateurs difficiles à ouvrir car non utilisé depuis l'hiver dernier...

Ai-je l'obligation de lui répondre? Je sens qu'elle serait capable de m'accuser de vices cachés pour 3 fois rien et j'aimerais arrêter de stresser pour cet appartement qui ne m'appartient plus.. merci de vos réponses

Par **Marck.ESP**, le 14/11/2023 à 20:57

Bienvenue

Alors dites lui, simplement, que ces appels ne sont pas justifiés et que si elle estime un problème suffisamment important, justifiant à ses yeux une action pour vice caché ou dol, elle peut voir un avocat.

Par **Marinou6892**, le 14/11/2023 à 21:30

Merci pour votre réponse.

A l'heure actuelle je ne pense pas que c'est ce qu'elle veut. D'après moi elle est surtout un peu perdue face à la situation, je pense qu'elle n'a pas vécu seule depuis longtemps, mais encore avant elle m'a appelé 3 fois d'affilée et m'écrit pour me demander de lui répondre. J'ai finalement décroché mais à part lui dire que je n'en sais pas plus car ça fonctionnait parfaitement avant mon départ et que je ne peux pas l'aider davantage elle continue d'insister.

Par **Visiteur**, le 14/11/2023 à 22:37

Bonjour,

Vous n'avez aucune obligation de répondre à ses demandes. Vous devriez arrêter de répondre pour ces broutilles. Ou au moins attendez plusieurs jours. Elle trouvera bien sa

solution toute seule.

Il n'y a pas un gardien dans cet immeuble ?

Par **Marinou6892**, le 15/11/2023 à 06:07

Bonjour et merci, non pas de gardien.

Par **Pierrepauljean**, le 15/11/2023 à 08:43

bonjour

il suffit de ne pas répondre à ses appels et SMS

si elle vous laisse des messages vocaux, conservez les, ainsi que les sms

Par **Marinou6892**, le 15/11/2023 à 09:49

Je vous remercie pour les réponses à tous, j'avais peur que légalement elle puisse se retourner contre moi si je refusais de répondre.